

# CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC



**Mémoire déposé par WM  
pour une contribution optimale des LET  
dans le développement de la filière du gaz  
de source renouvelable  
au Québec**



Août 2023

# TABLE DES MATIÈRES

1 QUI NOUS SOMMES	3
2 INTRODUCTION	4
3 RÔLE DU GSR DANS LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC ET LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE	5
3.1 Contribution des LET à la production d'énergie verte par la valorisation des biogaz et de la matière organique	6
3.2 Le projet de Projet Sainte-Sophie en bref	6
4 DÉFIS RENCONTRÉS DANS LA PLANIFICATION ET L'EXÉCUTION DU PROJET DE SAINTE-SOPHIE	8
4.1 Déficit de compétitivité du marché québécois : prix du GSR au Québec versus le marché américain	8
4.2 Inflation des coûts de construction	9
4.3 Coûts liés de la décarbonation du réseau gazier	9
4.4 Les délais d'obtention des autorisations réglementaires	10
4.5 Autres enjeux et opportunités	10
5 CONCLUSION	12

# 1 QUI NOUS SOMMES

WM (anciennement connue sous le nom de Waste Management) est le leader nord-américain dans son secteur d'activités. L'entreprise respecte les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des matières résiduelles en s'appuyant sur l'innovation et les plus récentes technologies. Depuis son arrivée au Québec en 1996, WM a investi plusieurs centaines de millions de dollars afin de transformer des installations de type familial en des sites d'opérations modernes qui mettent à profit les dernières innovations technologiques dans la gestion et la valorisation des matières résiduelles. WM est depuis lors devenue un partenaire du gouvernement du Québec, du monde municipal et des entreprises québécoises pour une gestion efficace et sécuritaire des matières résiduelles. WM est également un important producteur d'énergie verte.

WM opère deux lieux d'enfouissement technique (« LET »), soit ceux de Saint-Nicéphore, dans la Ville de Drummondville, et de Sainte-Sophie, en plus d'assurer la gestion et l'opération de celui de Lachute, propriété de la Régie Argenteuil Deux-Montagnes. L'entreprise, qui emploie quelque 300 personnes au Québec, est également propriétaire de quatre postes de transbordement situés à Longueuil, Saint-Rémi, Laval et Anjou, ainsi que d'un centre de tri à Laval reconstruit à neuf en 2020 au coût de 10 millions \$ à la suite d'un incendie.

Depuis son arrivée au Québec, WM a été un joueur engagé et un partenaire fiable auprès

du gouvernement du Québec et du milieu municipal pour la mise en place de solutions intégrées pour la gestion des matières résiduelles, incluant les services de collecte, de transport, de récupération, de valorisation et d'élimination. WM est toujours à l'affût de nouvelles opportunités et prête à explorer de nouveaux investissements qui correspondent à sa vision d'assurer un service essentiel dans le respect des plus hauts standards de qualité tout en construisant une économie de plus en plus verte. Les investissements de plus de 200 M\$ annoncés dans le cadre du projet de production de GSR de Sainte-Sophie témoignent de cet engagement.



Le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie deviendra sous peu le plus grand gisement de gaz de source renouvelable au Québec.

## 2 INTRODUCTION

WM tient d'entrée de jeu à féliciter le gouvernement du Québec d'avoir initié cette importante consultation. Au moment où un nouveau secteur d'énergie renouvelable est en train d'émerger au Québec et en Amérique du Nord, celui du gaz de source renouvelable (GSR), l'entreprise tient à présenter succinctement ses quelques réflexions sur cette filière dans laquelle WM est active depuis nombre d'années.

Le point de vue exprimé sera donc celui d'un opérateur engagé depuis des décennies dans la valorisation des biogaz. Pour WM, la production de GSR à partir du biogaz capté sur ses sites est déjà une réalité puisque l'entreprise opère présentement plusieurs usines en Amérique du Nord.

WM prévoit produire dès 2025 du GSR québécois puisqu'un important projet est présentement en démarrage à Sainte-Sophie alors que l'entreprise a annoncé, au mois de juin 2022, des investissements de plus de 200 M\$ afin de transformer son lieu d'enfouissement technique (LET) en un complexe environnemental et énergétique. Le projet de Sainte-Sophie deviendrait ainsi le plus grand producteur de

GSR au Québec et un des plus importants en Amérique du Nord.

Dans le cadre de ce mémoire, WM parlera abondamment du projet de Sainte-Sophie qui représente un exemple empirique permettant de mettre en lumière certains enjeux qui peuvent rendre difficile le déploiement de capital dans le secteur du GSR au Québec. WM souhaite sensibiliser les décideurs à ces défis que l'entreprise doit surmonter à titre d'opérateur québécois, en même temps qu'elle suggérera quelques pistes de solutions qui pourraient être adoptées par le gouvernement du Québec afin de stimuler la production locale de GSR.



# 3 RÔLE DU GSR DANS LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC ET LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE

WM appuie fermement les différentes politiques publiques qui visent à augmenter l'offre de GSR au Québec. Le *Plan pour économie verte 2030*, la *Stratégie de valorisation de la matière organique*, la *Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030* et le *Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur* sont autant d'engagements concrets qui visent à favoriser le développement du GSR. WM tient à saluer les initiatives du gouvernement du Québec qui, par ses politiques, exerce un rôle de leader nord-américain en ce qui concerne la valorisation de la matière organique et la production de GSR.

Comme le gouvernement du Québec, WM est convaincue du rôle clé que le GSR peut jouer dans la transition énergétique. Cette énergie renouvelable, qui illustre parfaitement le principe d'économie circulaire, peut facilement remplacer des hydrocarbures fossiles et ainsi décarboner l'économie du Québec. Rappelons que le remplacement de 10% de gaz naturel fossile par du GSR « pourrait entraîner une réduction de plus de 527 000 tonnes éq. CO<sub>2</sub> en 2030. Cette importante réduction serait équivalente au retrait de 150 000 voitures à moteur thermique sur les routes du Québec »<sup>1</sup>.

L'intérêt est d'autant plus important que le Québec importe 100% des hydrocarbures utilisés sur son territoire, soit environ la moitié de toute l'énergie consommée au Québec<sup>2</sup>. Il va sans dire que le remplacement d'une partie de ces énergies fossiles importées par du GSR produit localement comporterait des bénéfices économiques majeurs en plus d'améliorer la balance commerciale du Québec et de stimuler la création d'emplois.

Le GSR, puisqu'il est interchangeable avec le gaz naturel fossile, pourrait *de facto* remplacer cette source d'énergie qui occupe encore 13% du portefeuille énergétique québécois<sup>3</sup>. Le gaz naturel fossile, rappelons-le, est surtout utilisé pour les besoins de chauffage dans le secteur commercial et institutionnel de même que dans certains procédés industriels souvent impossibles à électrifier. L'utilisation du GSR

pourrait notamment permettre à de grandes entreprises industrielles de décarboner leurs activités sans avoir à électrifier entièrement leur mode de production, ce qui répondrait à la fois aux objectifs environnementaux du Québec et au défi imposé par la gestion des mégawatts d'électricité disponibles. Les mêmes résultats seraient atteints si certains bâtiments institutionnels ou commerciaux étaient chauffés par du GSR plutôt que par du gaz naturel fossile.

Dans un scénario idéal, à terme, tout le gaz fossile pourrait être remplacé par une source d'énergie électrique, lorsque techniquement possible, tandis que le GSR pourrait déplacer complètement le gaz fossile résiduel. Pareil scénario contribuerait grandement à l'atteinte des cibles de réduction de GES. Et ces réductions seraient rapides et faciles puisqu'aucun équipement ne devrait être remplacé par les consommateurs qui utilisent déjà le gaz fossile.

L'enjeu réside plutôt dans la capacité de produire localement des volumes importants de GSR à des prix de marché concurrentiels par rapport aux sources énergétiques compétitives.

<sup>1</sup> <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/gaz-naturel-renouvelable-le-quebec-en-route-vers-une-hausse-des-exigences-liees-a-la-quantite-de-gaz-de-source-renouvelable-injectee-dans-son-reseau-gazier-838889169.html>

<sup>2</sup> Chaire de gestion de l'état de l'énergie HEC Montréal, *État de l'Énergie au Québec* – Édition 2023, p.35

<sup>3</sup> Idem.

### **3.1 CONTRIBUTION DES LET À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE PAR LA VALORISATION DES BIOGAZ ET DE LA MATIÈRE ORGANIQUE**

Le potentiel de contribution des LET dans la production de GSR au Québec est important. En effet, une étude produite conjointement par Deloitte et WSP évalue que 27 % du potentiel technico-économique de GSR du Québec provient du captage des biogaz des LET<sup>4</sup>.

Le modèle économique de ces projets est toutefois bien différent de celui des usines agricoles de petites tailles qui nécessitent des investissements en capital beaucoup moins importants. À titre indicatif, l'investissement dans le projet de Sainte-Sophie est évalué à plus de 200 M\$, un montant nettement plus élevé que celui nécessaire à la construction de petites usines agricoles.

En 2022, seulement deux usines produisaient du GSR à partir de LET, mais celles-ci ne contribuaient malheureusement pas aux objectifs du Québec en raison des prix beaucoup plus attractifs du marché américain : « Près de 90 % de ce GNR produit localement est exporté vers des marchés aux États-Unis, où il est possible de valoriser ses attributs environnementaux à meilleur prix<sup>5</sup> » note la Chaire de gestion de l'état de l'énergie HEC Montréal dans son édition 2023 de *l'État de l'Énergie au Québec*.

L'importance des investissements en capital et la différence marquée des prix du GSR entre les marchés québécois et américains expliquent pourquoi les concurrents de WM vendent leur production aux États-Unis plutôt que d'alimenter le marché du Québec.

WM aspire à faire différemment malgré les immenses défis financiers à surmonter par l'entreprise. C'est pourquoi WM a signé avec Énergir une entente de collaboration ayant pour but de parvenir à une entente finale d'approvisionnement qui permettrait au projet de Sainte-Sophie d'alimenter les consommateurs

du Québec. À lui seul, ce projet pourrait ultimement injecter jusqu'à 80 millions de mètres cube de GSR dans le réseau d'Énergir, contribuant ainsi de manière significative (plus de 20 %) à l'atteinte de la cible gouvernementale et celle d'Énergir de distribuer 5 % de GNR dans le réseau gazier d'ici 2025.

### **3.2 LE PROJET DE PROJET SAINTE-SOPHIE EN BREF**

WM déploie présentement un plan d'investissement d'environ 1,3 milliard de dollars pour augmenter de 600 % la production de GSR des sites qu'elle gère en Amérique du Nord. Ces nouveaux investissements devraient entraîner une réduction d'environ 1,3 million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2026. Le projet de Sainte-Sophie, qui implique des investissements de plus de 200 M\$, s'inscrit dans cette volonté de WM de réduire ses émissions et d'assumer un rôle de leader nord-américain en matière de production d'énergie verte.

WM estime que les investissements qui seront réalisés à Sainte-Sophie entraîneront une réduction allant jusqu'à 140 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par année, soit l'équivalent du retrait de la circulation d'environ 55 000 voitures à essence. À titre indicatif, les réductions annuelles de GES estimées par la mise en service récente du REM sont de l'ordre de 100 000 tonnes<sup>6</sup>.

Le projet prévoit la valorisation des biogaz extraits par les filières amont et aval du LET de Sainte-Sophie, ce qui implique que des infrastructures hautement technologiques seront construites, d'abord pour accueillir des matières organiques qui produiront du biogaz à partir d'une usine de biométhanisation et, ensuite, pour extraire du LET les biogaz qui y sont générés. Ces biogaz seront traités et transformés en GSR pour l'injection dans le réseau de distribution d'Énergir. Le projet valorisera par ailleurs 50 000 tonnes de matières organiques qui seront ainsi détournées de l'enfouissement.

<sup>4</sup> *Production québécoise de gaz naturel renouvelable (GNR) : un levier pour la transition énergétique Évaluation du potentiel technico-économique au Québec (2018-2030)* – Octobre 2018, p. 6.

<sup>5</sup> Chaire de gestion de l'état de l'énergie HEC Montréal, *État de l'Énergie au Québec* – Édition 2023, p.31.

<sup>6</sup> <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2023-07-29/inauguration-du-rem/un-premier-jalon-pour-cdpq-infra.php>

WM entend également profiter de la réalisation de ce projet pour accélérer la conversion de sa flotte de véhicules de collecte qui passera graduellement d'une alimentation au diesel à une alimentation au gaz naturel renouvelable. Ainsi, WM complétera la boucle de l'écono-

mie circulaire puisque les camions seront alimentés par la matière même qu'ils collectent. Selon WM, chaque véhicule remplacé évitera à son tour l'émission de 14 tonnes de GES annuellement et contribuera à réduire l'empreinte carbone de la flotte de WM au Québec.



# 4

## DÉFIS RENCONTRÉS DANS LA PLANIFICATION ET L'EXÉCUTION DU PROJET DE SAINTE-SOPHIE

L'objectif des pages qui suivent est de sensibiliser les décideurs aux enjeux rencontrés par une entreprise comme WM tout au long du processus décisionnel devant mener à l'autorisation corporative de déployer des centaines de millions de dollars dans un projet d'investissement au Québec. Une telle décision, il va de soi, repose sur une multitude d'analyses visant à démontrer la rentabilité du projet et la gestion efficace des nombreux risques qui y sont associés.

Il est également important de comprendre que tous les projets d'une grande entreprise comme WM sont analysés en comparaison les uns avec les autres. Le capital d'investissement étant rare et précieux, chaque projet est ainsi en compétition interne afin de recevoir l'allocation du capital nécessaire à sa réalisation.

L'équipe du Québec travaille ardemment à la réalisation du projet de Sainte-Sophie depuis plusieurs années déjà afin de démontrer les avantages concurrentiels du Québec par rapport aux projets de la compagnie situés dans d'autres juridictions nord-américaines. Plusieurs obstacles ont dû et doivent toujours être surmontés afin que l'autorisation finale d'investir plus de 200 M\$ ne soit obtenue. Il sera énuméré dans les prochains paragraphes les principaux enjeux auxquels l'entreprise est confrontée et WM recommandera quelques actions qui permettraient d'améliorer la compétitivité du marché québécois du GSR.

### 4.1 DÉFICIT DE COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS : PRIX DU GSR AU QUÉBEC VERSUS LE MARCHÉ AMÉRICAIN

WM opère dans plusieurs différentes juridictions nord-américaines et il lui est facile de constater que les prix du GSR sont, dans certains états américains, beaucoup plus élevés que ceux autorisés par la Régie de l'Énergie au Québec. Rappelons que les réseaux gaziers des États-Unis et du Québec étant interconnectés, il est relativement simple pour un producteur québécois de vendre son GSR aux États-Unis.

Il est par conséquent tout à fait naturel que les prix offerts par ces deux marchés soient pris

en considération dans l'évaluation d'un projet de GSR. Les prix autorisés dans le marché québécois doivent tenir compte de cette réalité.

Dans ce contexte, la décision rendue par la Régie de l'Énergie en décembre 2022 d'autoriser une augmentation du prix moyen d'achat du GSR était nécessaire. Malheureusement, le déficit de compétitivité n'a pas été entièrement comblé et, pour une entreprise comme WM, signer une entente avec Énergir plutôt que de vendre son GSR dans le marché américain comporte un coût financier très important.

WM est donc d'avis que la Régie de l'Énergie doit poursuivre la révision régulière des prix moyens d'achats autorisés afin de s'assurer que les projets québécois de GSR puissent maintenir l'intérêt des investisseurs. La Régie, dans son processus d'approbation des ententes d'approvisionnement entre les producteurs et les distributeurs gaziers, devrait également tenir compte des écarts de prix des différents marchés et accorder en conséquence une plus grande flexibilité aux distributeurs qui, pour atteindre leurs cibles réglementaires, doivent compétitionner afin de s'approprier les volumes de GSR disponibles sur les différents marchés.

L'entreprise comprend que les prix du GSR répondent aux aléas du libre marché. Les différents gouvernements disposent toutefois de certains leviers qui permettraient d'atténuer le déficit de compétitivité du marché québécois vis-à-vis certains marchés américains. Valoriser les attributs environnementaux du GSR par rapport aux énergies fossiles qu'il remplace pourrait par exemple s'avérer un moyen efficace d'améliorer la compétitivité des projets québécois.

Le marché californien du GSR a par exemple été grandement stimulé par le *Low Carbon Fuel Standard*. WM comprend que le *Règlement sur les combustibles propres* du gouvernement fédéral pourra permettre de valoriser une partie des attributs environnementaux du GSR et l'entreprise invite le gouvernement du Québec à réfléchir à l'idée de mettre en place d'autres mécanismes qui reconnaîtraient la valeur du GSR en remplacement d'énergies fossiles, particulièrement dans les secteurs du transport et de l'industrie.

#### **4.2 INFLATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION**

Tel que mentionné, les projets de captage de biogaz et de biométhanisation, pour être viables à long terme, doivent répondre à des impératifs de rentabilité. D'un côté, les revenus associés à la vente du GSR et, éventuellement, à la valorisation de ses attributs environnementaux, doivent être bonifiés. D'un autre côté, les coûts de construction des projets doivent être diminués.

Au cours des dernières années, ces coûts, déjà plus élevés au Québec que dans plusieurs juridictions voisines, ont connu une inflation importante. Cette différence dans les coûts de construction, surtout lorsque combinée aux revenus moins importants en raison des prix du GSR dans le marché québécois, fragilise les projets québécois.

Cela dit, le gouvernement du Québec a mis en place plusieurs incitatifs financiers qui permettent de réduire le coût en capital des projets de GSR. Ces programmes spécifiques comme le PSPGNR et le PTMOBC représentent des leviers essentiels afin de favoriser une accélération de la production locale de GSR. WM est donc d'avis que le gouvernement devrait continuer d'investir en amont dans les infrastructures de production de GSR et que les programmes spécifiques comme le PSPGNR devraient être maintenus au-delà de 2024 et bonifiés afin de tenir compte de l'inflation des dernières années.

L'entreprise croit, au surplus, que les différents bras financiers du gouvernement du Québec,

plus spécifiquement Investissement Québec, devraient continuer à soutenir le déploiement des énergies renouvelables comme le GSR. Les équipes d'Investissement Québec ont à ce jour été d'un précieux support afin de convaincre la direction de WM d'investir au Québec plutôt que certains autres projets nord-américains.

#### **4.3 COÛTS LIÉS DE LA DÉCARBONATION DU RÉSEAU GAZIER**

La production de GSR nécessite l'accès à un réseau de distribution, ce qui peut s'avérer complexe si ce réseau est situé à plusieurs kilomètres du site de production ou si les conduites existantes ne sont pas en mesure de recevoir tout le GSR produit par un site.

Puisque les coûts de raccordement des projets de GSR sont aux frais du producteur, de tels travaux ont un impact important sur la rentabilité d'un projet et sur l'analyse de risques. En plus d'être très coûteux, les travaux de construction d'une conduite de raccordement nécessitent en effet l'obtention de nombreuses autorisations qui peuvent retarder les travaux et augmenter les risques du projet d'investissement.

Pour réaliser le projet Sainte-Sophie, WM devra par exemple déboursier d'importantes sommes afin de soutenir la construction d'une conduite d'environ 11 km et un poste d'injection permettant de raccorder les installations de production au réseau gazier d'Énergir. Or, cette nouvelle infrastructure s'ajoutera au réseau existant et elle permettra ainsi de contribuer aux efforts collectifs de réduction des GES du Québec.

L'atteinte des cibles édictées par les différentes politiques gouvernementales en matière de production locale de GSR implique nécessairement la construction de nouvelles conduites de raccordement qui permettront de verdir le réseau gazier existant.

Il nous apparaît inéquitable que tous les coûts liés à la construction de ces conduites qui permettront d'alimenter l'ensemble des consommateurs québécois soient à la charge unique

des producteurs. WM croit au contraire que les coûts et le financement de la transition vers un réseau gazier décarboné devraient être mieux partagés afin de faciliter le développement de projets de production locale de GSR.

WM recommande donc au gouvernement d'aller de l'avant avec la piste de réflexion qui consiste à déroger du principe de l'utilisateur-payeur et à « investir en amont dans les infrastructures » qui permettront la production au meilleur coût possible de GSR qui alimentera les consommateurs de l'ensemble du Québec.

Le gouvernement du Québec a déjà mis en place un programme d'aide (le PSPGNR Volet 2 b) qui vise cet objectif, mais celui-ci devrait être largement bonifié afin de réduire la charge des développeurs de projets.

#### **4.4 LES DÉLAIS D'OBTENTION DES AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES**

WM partage l'avis exprimé par le gouvernement à l'effet que la révision de la gouvernance du secteur énergétique devrait viser « à faciliter et à accélérer la transition énergétique au meilleur coût possible<sup>7</sup> ».

La gestion d'un projet d'investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars exige de la prévisibilité et de la rapidité dans la réception des multiples autorisations nécessaires. WM souligne que les différentes autorités réglementaires chargées de délivrer ces autorisations doivent continuer de tenir compte de ces impératifs afin de favoriser un développement de projet au meilleur coût possible. Il ne s'agit évidemment pas d'abaisser les standards environnementaux ou la qualité des constructions, mais plutôt d'obtenir une meilleure prévisibilité dans les délais d'obtention des permis nécessaires pour lancer les travaux, comme ce fut le cas dans la délivrance des autorisations pour le projet de Sainte-Sophie.

WM soutient donc l'idée que les ministères et organismes responsables réalisent une révision des processus pour assurer aux promoteurs les meilleurs délais. Nous croyons

également que les processus devraient être allégés en certaines circonstances, par exemple lorsque les autorisations visent de légères modifications à des usages déjà permis. De plus, les projets qui réduisent les GES et favorisent la transition énergétique devraient être traités en priorité par les différentes autorités réglementaires.

Quant au cadre réglementaire édicté par la Régie de l'Énergie, il doit demeurer suffisamment souple pour ne pas freiner le développement des projets québécois. WM a déjà évoqué l'idée que les distributeurs gaziers devraient obtenir une plus grande flexibilité pour fixer les conditions de prix de leurs contrats d'approvisionnement. Ces conditions doivent également tenir compte du marché nord-américain tout en favorisant le déploiement de projets québécois. Il est à noter que les ententes d'approvisionnement entre les producteurs et distributeurs doivent souvent être approuvées par la Régie de l'énergie dans le cadre d'un processus qui peut être long et fastidieux. Ce processus devrait être allégé afin d'offrir une meilleure prévisibilité aussi bien pour les producteurs que pour les distributeurs gaziers.

#### **4.5 AUTRES ENJEUX ET OPPORTUNITÉS**

##### **ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES PROJETS**

La disponibilité restreinte des blocs d'électricité fait en sorte que le gouvernement doit prioriser certains projets qui se verront allouer les blocs d'énergie essentiels à leur réalisation. WM est d'avis que la réduction des GES et la transition énergétique devraient faire partie des critères d'évaluation les plus importants afin de guider les décisions gouvernementales à cet égard. De plus, les projets de production d'énergie renouvelable qui, au total, permettront de générer plus d'énergie qu'ils n'en consommeront devraient également être favorisés dans ce contexte particulier de rareté énergétique.

##### **LE GSR COMME CARBURANT PROPRE**

Comme chacun sait, le secteur du transport est responsable d'une part importante des émis-

<sup>7</sup> Cahier du participant de la *Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec*, p. 6.

sions de GES du Québec et des gains importants pourraient être réalisés si les véhicules étaient électrifiés ou si des carburants propres remplaçaient les hydrocarbures actuellement utilisés. WM évalue la possibilité d'alimenter au GSR une partie de sa flotte de camions de collecte au Québec. Ainsi, chaque véhicule qui passerait du diesel au GSR éviterait l'émission annuelle de 14 tonnes de GES. Ces conversions impliquent évidemment des coûts importants et nous invitons le gouvernement à mettre en place des incitatifs financiers qui favoriseraient le déplacement du diesel dans le camionnage lourd au profit du GSR. Le programme Éco-camionnage pourrait par exemple être bonifié afin de favoriser l'utilisation du GSR dans le secteur des transports.

### **OBLIGATION DE CAPTER LES BIOGAZ DES LET**

Le biogaz généré par les LET représente un actif d'énergie renouvelable important. Pourtant, le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR)*, n'oblige pas les sites recevant moins de 50 000 tonnes par année à capter ce biogaz. Nous proposons donc que le législateur réfléchisse à l'idée de modifier le règlement afin que toute l'énergie renouvelable en provenance de tous les LET, incluant ceux de moins de 50 000 tonnes, soit captée et, dans la mesure du possible, valorisée dans le but d'augmenter l'offre de GSR produit localement.

### **FAVORISER LA TRANSITION DES ANCIENNES TECHNOLOGIES VERS LES TECHNOLOGIES OPTIMALES**

Comme précédemment déjà précisé, WM capte et valorise les biogaz générés au site de Sainte-Sophie depuis des dizaines d'années, ce qui lui a permis d'alimenter une entreprise de la région qui a pu ainsi réduire à la fois ses coûts énergétiques et ses émissions de GES. Il s'agissait d'une solution environnementale novatrice il y a près de 20 ans quand WM a instauré ses installations de valorisation du biogaz. Aujourd'hui, les avancées technologiques des dernières années permettent de rendre ce biogaz transformé en GSR encore plus performant aux plans énergétique et environnemental. La désinstallation de solutions autrefois novatrices au profit de nouvelles technologies qui seraient aujourd'hui plus performantes peut entraîner des coûts additionnels qui freinent certains projets. WM recommande donc au gouvernement de s'assurer de ne pas pénaliser les entreprises qui ont été avant-gardistes dans le passé, mais plutôt de les accompagner dans la recherche de nouvelles solutions encore plus durables et dans la conversion de leurs équipements pour produire du GSR.



## 5 CONCLUSION

Les LET peuvent jouer un rôle important dans la lutte aux changements climatiques et contribuer significativement à améliorer le bilan GES du Québec. Notamment par le captage et la valorisation des biogaz de même que par la collecte de la matière organique qui sera ensuite transformée en GSR.

Par le passé, WM n'a jamais hésité à investir dans les meilleures solutions environnementales pour améliorer l'efficacité de ses installations et supporter les politiques en vigueur. En fait, WM a souvent même surpassé et devancé les exigences environnementales applicables à ses activités. Ce fut le cas à Sainte-Sophie et Drummondville où pendant des années, l'entreprise a capté le biogaz pour alimenter des entreprises locales. Les installations de Sainte-Sophie seront bientôt modernisées pour produire dorénavant du GSR qui sera ensuite distribué dans le réseau d'Énergir au bénéfice de l'ensemble des consommateurs aux Québec.

De ce fait, WM contribuera significativement à l'atteinte de plusieurs objectifs du gouvernement du Québec. Plusieurs enjeux ont cependant été rencontrés dans la planification de ce projet et notre entreprise espère que ce mémoire, à partir d'un exemple de projet très concret, pourra alimenter la réflexion des décideurs quant à l'avenir de la filière du GSR au Québec.

